



TRAVAILLER EN ESPACE CONFINÉ

2 JOURS EN CENTRE CEPS



PUBLIC CIBLE

L'ensemble des personnes d'une entreprise amenées à travailler dans un espace confiné et d'exercer la fonction de surveillant d'espace confiné.





OBJECTIFS

Le module offre la possibilité, par une formation théorique et pratique, d'acquérir les bons réflexes lors d'un travail et de la surveillance d'un espace confiné. Ce cours a été conçu pour fournir aux participants les connaissances et les qualifications nécessaires pour qu'ils puissent identifier, entrer et travailler sans risque dans les espaces confinés et exercer la fonction de surveillant avec professionnalisme. Cette formation vise à faire prendre conscience aux travailleurs des risques potentiels rencontrés dans les espaces confinés ainsi que de prendre conscience des consignes de sécurité à respecter afin d'éviter des accidents graves voire mortels.

A l'issue de la formation, les participants seront capables:

- D'appliquer les règles élémentaires de sécurité lors de la surveillance et du travail en espace confiné.
- De comprendre les procédures internes et d'interpréter le permis d'entrée en espace confiné.
- D'utiliser l'ensemble des EPI et EPC nécessaire à une intervention en sécurité.
- D'utiliser ou d'aider à l'utilisation d'un appareil respiratoire isolant.
- D'acquérir des techniques pour réaliser un sauvetage en espace confiné.
- De réaliser les premiers soins, tels qu'une Réanimation Cardio Pulmonaire , mise en Position Latérale de Sécurité,...



PRÉ-REQUIS

Ne pas souffrir de claustrophobie.

Aptitudes médicales pour poste de sécurité.



CONTENU

• Théorie

- Qu'est-ce que le travail en espace confiné ?
- Caractéristique de l'espace confiné.
- La réglementation.
- Les risques encourus (risques liés à l'atmosphère, explosions, incendies, présence de solvants, électrocution, autres risques physiques etc.).
- Mesures de prévention : visite préalable de chantier, analyse du risque.
- Les procédures d'entrée et les permis d'entrée.
- Les protections respiratoires : filtrantes et adduction d'air.
- Les équipements de protection individuelle et collective.
- Prévention et contrôles.
- Missions de première ligne et seconde ligne.
- Les premiers soins.
- Les prises de mesures.

• Pratique

- Installation d'un chantier en respectant les consignes de sécurité et de travail.
- Port d'un appareil respiratoire isolant.
- Entrée avec appareil respiratoire isolant par trou d'homme haut (harnais et stop-chute).
- Entrée avec appareil respiratoire isolant par trou d'homme latéral et progression dans l'espace, mise sous air d'une victime.
- Réalisation d'une Réanimation Cardio Pulmonaire sur un mannequin.
- Mise en position Latérale de sécurité d'une victime.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation théorique et pratique.



PROCESSUS D'ÉVALUATION

Validation des connaissances au moyen d'un questionnaire à choix multiples et des acquis durant les exercices pratiques.



DURÉE ET HORAIRE

2 jours | En centre : de 08h30 à 12h00 et de 12h30 à 15h30.



ATTESTATION ET/OU CERTIFICAT

La validation des acquis en fin de formation donne lieu à l'octroi du brevet «travailler en espace confiné».



PARTICIPANTS

8 personnes.



LANGUES

Français, Néerlandais, Allemand, Anglais.



LIEU(X)

Nos centres de formation : Marchienne-au-Pont, Seraing, Louvain-la-Neuve.



INFORMATIONS COMMERCIALES

FORMULE(S)

Formation en centre : repas et boissons compris.

PRIX

Pour vous inscrire à une session disponible sur notre site www.ceps-esm.be : vous devez être connecté ou créer un compte. Le prix vous sera annoncé lorsque vous serez connecté.

Pour finaliser votre inscription, veuillez sélectionner une date en haut de cette page et l'ajouter dans votre panier.

Il n'y a pas de dates disponibles en ligne ? Vous souhaitez connaitre le prix de cette formation ? Veuillez nous contacter via le formulaire de contact en bas de page ou via info@ceps-esm.be

AIDES AU FINANCEMENT

La formation est agréée dans le cadre du dispositif [Chèques-Formation](#) de la Région wallonne.